



Notice d'information Photothérapie Dynamique Topique

But du traitement :

Le docteur Roux vient de vous proposer de traiter votre lésion par photothérapie dynamique topique (PDT). Il s'agit d'une alternative à un geste chirurgical qui est proposée en seconde intention lorsque la taille de la lésion ou l'âge du patient contre-indiquent une intervention chirurgicale. Le principe est d'appliquer une substance dite photosensibilisante sur la lésion, de la laisser agir, puis d'illuminer la lésion avec une lumière spéciale afin de créer, via la substance appliquée, des altérations importantes au niveau de la tumeur permettant de la détruire totalement et à votre peau de cicatriser normalement. Cette technique a l'autorisation de mise sur le marché (AMM) en France depuis 2006.

Déroulement de la séance :

Après avoir légèrement grattée votre lésion, nous appliquerons la substance photosensibilisante (Metvixia®) que vous aurez récupérée à l'aide d'une ordonnance chez votre pharmacien. Nous protégerons alors la lésion de la lumière grâce à un pansement occultant pendant trois heures. Durant tout ce temps vous serez libre de vous déplacer au sein de la clinique, dehors ou de retourner chez vous. Après trois heures nous effectuerons le traitement par illumination grâce à une LED spéciale durant 7 à 10 minutes. Vous pourrez alors regagner votre domicile sans pansement. Le traitement peut être renouvelé en fonction du diagnostic de votre lésion. Le docteur Roux vous expliquera le nombre de séance nécessaire.

Douleurs :

La préparation des lésions et l'application du Metvixia® sont indolores. Pendant le temps de l'illumination, une sensation de chaleur intense peut apparaître avec des phénomènes douloureux. Pour lutter contre ses sensations, un système de froid pulsé continu est appliqué sur la zone traitée pour une meilleure tolérance.

Effets indésirables:

Il existe fréquemment une rougeur (érythème) et un gonflement (œdème) disparaissant en une à deux semaines. Parfois, il peut exister des sensations de chaleur persistantes, des croûtes ou des démangeaisons au niveau de la zone traitée. Exceptionnellement des bulles ou des ulcérations peuvent se former. Tous ces effets indésirables disparaissent en quelques semaines.

Suites :

En cas de douleurs vous pourrez prendre des antalgiques comme du paracétamol 3 fois par jour. Vous n'avez pas besoin de désinfecter la lésion car la PDT a un effet antibactérien. Vous pouvez vous laver comme si de rien n'était. Les résultats obtenus doivent être évalués trois mois après la séance. Un suivi par le docteur Roux est nécessaire tous les 3 à 6 mois. Ce suivi fera l'objet d'une réunion de concertation pluri disciplinaire dans le cadre du plan cancer

En cas de problèmes :

Le docteur Roux reste joignable toute la semaine aux heures d'ouverture du cabinet médical (05.55.45.40.89.) et les urgences de la clinique Chenieux en cas de force majeure (05.55.45.40.00.)